

Eloge historique de Jean Baseilhac, dit Frere Côme, religieux feillant & chirurgien lithotomiste : avec des détails sur les instrumens qu'il a inventés, perfectionnés ou appropriés pour la taille dans le haut & le bas appareil & autres opérations chirurgicales, pour servir à l'histoire de la chirurgie / par M. de Cambon.

Contributors

Cambon, M. de.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : Chez la Veuve Ballard & fils, 1781.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/rqzt88u5>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

N.
ELOGE HISTORIQUE
DE

JEAN BASEILHAC,

DIT FRERE CÔME,

Religieux Feuillant & Chirurgien Lithotomiste,

A V E C

*Des détails sur les instrumens qu'il a inventés ,
perfectionnés ou appropriés pour la Taille dans
le haut & le bas appareil & autres opérations
Chirurgicales , pour servir à l'histoire de la
Chirurgie ;*

PAR M. DE CAMBON,

*Chirurgien du corps de feu S. A. R. la Princesse
Charlotte de Lorraine.*

Multis flebilis occidit.



A P A R I S,

Chez la Veuve BALLARD & Fils , Imprimeurs
du Roi, rue des Mathurins.

M. DCC. LXXXI.

W

LOGE HISTORIQUE

DE

LEWIS & CLARK

BY JAMES O. M. F.

Author of "The History of the Lewis and Clark Expedition"

ETC.

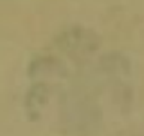
THE HISTORY OF THE LEWIS AND CLARK EXPEDITION
FROM 1803 TO 1806
BY JAMES O. M. F.
Author of "The History of the Lewis and Clark Expedition"

THE HISTORY OF THE LEWIS AND CLARK EXPEDITION

FROM 1803 TO 1806

BY JAMES O. M. F.

Author of "The History of the Lewis and Clark Expedition"



A P A R I S

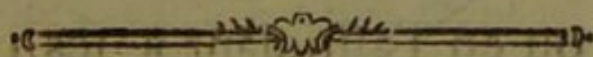
At the Press of M. D. C. LXXI

By J. O. M. F.

M. D. C. LXXI



E L O G E
H I S T O R I Q U E
DE FRERE CÔME.



JEAN BASEILHAC, né en 1703 dans la Paroisse de Poejastruc, diocèse de Tarbe, si connu du public sous le nom de Frere Côme, étoit fils & petit fils de François & Simon Baseilhac, Maîtres en Chirurgie. Il apprit presque dès l'enfance les élémens de leur art dans la maison paternelle, & une vive ardeur de s'instruire d'avantage, l'amena à Lyon en 1722 auprès du sieur Baseilhac son oncle, aussi Maître en Chirurgie, qui y jouissoit d'une grande réputation.

Le jeune Baseilhac, présenté par son oncle, fut reçu d'abord en qualité d'Eleve dans le grand Hôtel-Dieu de cette ville, & y exerça son art jusqu'en 1724. Alors il se rendit à Paris, afin d'acquérir dans les Ecoles de la Capitale, des connoissances plus étendues. Ce fut en vain que son oncle qui n'avoit point de fils, le pressa pendant plusieurs années de revenir à Lyon, où en l'associant à ses travaux, il auroit pu succéder à sa réputation; une secrète impulsion l'empêcha d'accepter des offres si flatteuses pour un jeune homme.

Dès son arrivée à Paris, il entra chez un Chirurgien, & successivement chez quelques autres. Tous lui ont conservé jusqu'à leur mort l'estime & l'amitié qu'il avoit su se concilier par ses talens & par ses vertus.

Indépendamment des Cours particuliers qu'il suivoit, il fréquentoit avec assiduité les Ecoles publiques, & assistoit aux pan-

semens & aux opérations dans les Hôpitaux.

En 1726, il fut admis au nombre des Eleves de l'Hôtel-Dieu. Son application, son assiduité, son intelligence, la pureté de ses mœurs, le faisoient distinguer de tous ses condisciples. Jamais il ne manquoit de se trouver des premiers aux pansemens fixés alors à cinq heures du matin, & même plutôt, lorsqu'il étoit question de grandes opérations.

Peu de tems après, il fut reçu chez le Prince François-Armand de Lorraine, nommé à l'Evêché de Bayeux, en qualité de son Chirurgien ordinaire.

Cet illustre Prélat lui procura par son crédit toutes les facilités dont il avoit besoin pour augmenter ses connoissances, & lorsqu'il eut fixé sa résidence à Bayeux, son jeune Chirurgien l'y suivit.

Pendant le séjour du jeune Baseilhac en Normandie, le zèle ardent dont il a

toujours été animé pour le soulagement des malades pauvres, lui fournissoit des occasions fréquentes d'exercer ses talens. Les succès répondirent à ses soins, il ne lui manquoit que des moyens pour multiplier ses actes de bienfaisance. Le vertueux Evêque n'hésita pas de les lui fournir. Il établit à ses fraix un Hospice avec toutes les commodités nécessaires aux malades indigens sous la direction du sieur Baseilhac, qui soignoit journellement les blessés, & faisoit en chef toutes les opérations dépendantes de son art.

La mort lui ravit en 1728 ce généreux protecteur, qui dans ses derniers momens lui donna des preuves de son estime & de son amitié, en lui léguant une somme plus que suffisante pour être agréé à S. Côme, & un assortiment complet d'instrumens de Chirurgie, que le légataire a toujours conservé précieusement, quoique la plupart soient devenus depuis hors d'usage par l'ancienneté de leur forme.

La vive affliction que lui causa cette perte, & son gout pour la retraite le déterminèrent à embrasser l'Etat Religieux. Les RR. PP. Feuillans le reçurent dans leur maison en 1729 en qualité de Frere Donat, sous le nom de Frere Jean de S. Côme. Son intention n'étoit point d'abord de se lier par des vœux; il craignoit qu'on ne le gênât quelque jour dans l'exercice des talens qu'il avoit voués au service des pauvres. L'assurance de conserver cette liberté, le détermina à faire profession en 1740.

Dans ce nouvel Etat, il continuoit ses secours aux pauvres autant qu'il le pouvoit, & ses succès attiroient en foule les malades indigens. Il en arrivoit même de la campagne, & des provinces voisines. Il les opéroit ou les pansoit tous les jours à des heures indiquées.

Dans le nombre des malheureux qui s'adressoient à lui, il s'en trouvoit d'attaqués de la pierre : leur état exigeoit des

soins assidus & bien des commodités pour les traiter jusqu'à leur délivrance. Il engageoit ses amis Maîtres en Chirurgie, à les tailler par charité, & il trouvoit dans la reconnoissance de plusieurs personnes riches auxquelles il avoit rendu la santé, des ressources proportionnées aux besoins de ces pauvres pierreux.

Frappé de la fréquence des accidens auxquels le malade est exposé dans l'opération de la taille par le grand appareil, il soupçonna qu'il étoit possible de lui substituer quelque méthode sujette à moins d'inconvéniens. La Taille latérale qui avoit été pratiquée avec un succès surprenant par le célèbre F. Jacques, fixoit alors toute son attention ; elle lui paroissoit préférable pour bien des raisons, & après beaucoup de réflexions sur les moyens qu'avoit pu employer ce Lithotomiste, lesquels on ignore encore ; l'invention du lithotôme caché, fut le fruit heureux de ses profondes méditations.

Plus cette découverte lui paroissoit avantageuse à l'humanité , plus il se défioit des illusions de l'amour propre. Deux années s'écoulèrent avant de tenter sur le vivant l'essai du nouvel instrument. Elles se passèrent à en faire de fréquentes épreuves sur les morts que lui fournissoient les Religieux de l'Hôpital de la Charité.

Aidé de MM. Grandclas, Docteur Régent de la Faculté de Paris, Menjon Maître en Chirurgie , & Baseilhac son neveu , devenu depuis Chirurgien-Major Adjoint dudit Hôpital, il s'assura parfaitement avec eux du véritable effet du lithotôme caché sur les parties qu'il divise en les incisant. Les avantages étoient si sensibles à chaque essai, qu'il se convainquit de plus en plus de l'utilité de la nouvelle méthode, & la forme de son instrument lui parut si avantageuse *qu'il n'a jamais cru devoir y faire le plus léger changement.*

Il communiqua en 1747 à M. Tardi

Chirurgien Major de la Marine Royale, toutes ses nouvelles idées, & celui-ci après les avoir bien approfondies, l'engagea dans les termes les plus pressans à mettre cet instrument en usage sur le vivant.

Frere Côme s'adressa pour cet effet au sieur Laroche Maître en Chirurgie, son condisciple & son ami, qui connoissoit déjà tout le mérite de la nouvelle méthode, ayant été associé au comité de ses épreuves. Celui-ci n'hésita pas d'employer le nouvel instrument sous les yeux de son auteur & de plusieurs personnes de l'art. Le 8 Octobre 1748, il tailla suivant le nouveau procédé, le sieur Leroi marchand de chaux, domicilié à Melun, âgé de soixante ans, d'une complexion délicate, qui depuis trois ans souffroit les douleurs les plus aigues, occasionnées par la pierre. En moins de trois semaines, il fut radicalement guéri, & Ferre Côme, sans s'annoncer, publia cette cure avec

la description du nouvel instrument, dans le Journal de Verdun du mois de Novembre suivant, & dans celui des Savans, en Décembre même année.

Une nouveauté si intéressante occasionna des critiques ameres. Le Religieux Chirurgien y répondit sans jamais sortir des bornes de la modestie; il leur opposa des raisonnemens toujours victorieux, & sur-tout des succès très-nombreux. Il démontra même dans la suite, que dans la même proportion d'âge & de tempérament, sur un nombre déterminé de personnes taillées avec le nouvel instrument, il en réchappoit douze sur treize, pendant que la moitié succomboit ordinairement sous les effets de l'ancienne méthode.

La liste des tailles faites par M. Baseilhac, son neveu, & celle de mes opérations par la même méthode, prouvent que le lithotôme caché, produit des effets encore plus consolans pour l'huma-

nité. Sur cent quatre Pierreux que j'ai opérés , il n'en est mort que quatre , & sur trois cens trente opérés par M. Basseilhac , trois cens seize ont été parfaitement guéris.

On compte déjà dans le Royaume , ou dans les Pays étrangers , plus de trois mille Pierreux taillés avec le lithotôme caché , & on continue d'annoncer de toute part ses bons effets. Il est bien démontré aujourd'hui , que cet instrument employé suivant la méthode décrite par son auteur , n'expose à aucune des suites fâcheuses qui résultent de l'ancienne Taille. Celle-ci exige nécessairement une dilatation forcée , & un déchirement proportionné au volume & à la forme de la pierre qu'il faut extraire d'où suivent l'irritation , l'inflammation & la tension de la vessie & de l'abdomen. Lorsque le Sujet n'est pas assez bien constitué pour résister à ces affreux accidens auxquels il n'est pas toujours possible de remédier , la

gangrène emporte le malade, ou la plupart de ceux qui réchappent restent languissans, ou avec des fistules urinaires. Il arrive même quelquefois qu'on est forcé d'abandonner l'opération, & de laisser la pierre, faute d'une ouverture suffisante.

En se conformant à la nouvelle méthode, on est assuré d'inciser suffisamment le corps & le col de la vessie, ainsi que le plancher musculueux du bassin, quelque soit le volume & la forme de la pierre, si ce n'est dans certains cas assez rares, qui exigent le haut appareil, & qui peuvent être prévus. Au moyen du lithotôme caché, l'opération se fait sans déchirement, sans violence, ni commotion assez considérable pour occasionner des accidens inquiétans : il n'est presque jamais question que d'une plaie simple, dont la guérison abandonnée à la nature est ordinairement très-prompte.

Tout le monde sent que lorsque le Sujet se trouve attaqué de quelque autre

maladie mortelle, occulte, ou sensible, elle se détermine plus facilement par l'ancienne Taille que par la nouvelle, puisque celle-ci met beaucoup moins de désordre dans l'économie animale, & il est bon d'observer que l'ouverture des corps de ceux qui ont succombé dans la nouvelle opération faite par des mains expérimentées, a toujours démontré qu'il y avoit des causes de mort étrangères.

Un autre avantage est de procurer sans danger & avec assez de facilité, l'extraction des pierres murales, & des pierres hérissées de pointes aiguës, qui, en suivant l'ancienne méthode, augmentent la contusion & le déchirement des parties, & occasionnent presque toujours la mort du Sujet soumis à l'opération.

Une vérité utile ne s'établit jamais sans contradiction; mais le tems la fait enfin triompher. La très-grande utilité du nouvel instrument, n'est plus un problème: on l'emploie assez généralement, surtout en province, & chez l'étranger.

Frere Côme, lors de l'invention du lithotôme caché, déclare pages 179 & 190 de son Ouvrage sur le haut appareil, qu'il n'avoit jamais eu l'intention de l'employer lui-même. Il se faisoit scrupule d'exercer une opération appartenante naturellement aux Maîtres de l'Art. N'ayant besoin de rien pour lui-même, dans l'Etat Religieux, il ne vouloit pas les priver d'un profit qui devoit être la récompense de leurs travaux. Mais M. Laroche prévenu par des insinuations étrangères, refusoit d'opérer sous ses yeux. Frere Côme qui lui confioit les malades, & répondoit en quelque sorte des événemens, insistoit pour être présent aux opérations, & continuer des conseils qu'une fâcheuse expérience lui avoit fait juger nécessaires. N'étant plus écouté, & voulant cependant rendre son instrument vraiment utile à la société & à la Chirurgie, il se détermina enfin, à l'employer lui-même.

Aidé de M. Baseilhac son neveu, & des Chirurgiens de Paroisse dans les en-

virus de Paris, il alloit opérer chez eux les Pierreux, qui étoient venus le consulter. Leur nombre s'accrut bientôt, & ses succès attirèrent l'attention de la Capitale. Ils étoient annoncés par les écrits qu'il faisoit pour sa défense, dans les Papiers publics : on s'empressoit de voir les malades qui avoient été guéris, & d'entendre leurs témoignages. Il fut appelé par des personnes riches, & celles-ci lui attiroient de nouveaux malades.

Comme le nombre des Pierreux indigens, devenoit trop-considérable pour être tous secourus, il établit un Hospice près la porte S. Honoré, où les pauvres étoient admis gratuitement pour être opérés & servis jusqu'à leur convalescence : souvent même il leur fournissoit des vêtemens, & l'argent nécessaire pour regagner leurs foyers. On se contentoit du remboursement des frais occasionnés par ceux qui n'étoient qu'en état de les payer, & on recevoit à titre d'aumône ce que les malades plus aisés vou-
loient

loient bien donner au-delà de leur dépense.

Cet utile Etablissement commencé en 1753 s'est soutenu jusqu'à la mort de son respectable Auteur. On a vû dans son Infirmerie jusqu'à trente malades à la fois, & le nombre des Tailles qui s'y sont faites de sa main, ou par celle de M. Basseilhac son neveu, monte suivant le registre à plus de mille.

L'invention du lithotôme caché, n'est pas la seule que nous devons à l'intelligence & aux recherches laborieuses de ce zélé Religieux. Son génie actif s'exerçoit sans cesse à perfectionner tout ce qui lui paroissoit susceptible de correction dans son art. Indépendamment de ses découvertes en Chirurgie, il a inventé plus de vingt instrumens, & perfectionné plusieurs autres. Une partie sont gravés ou décrits dans ses Ouvrages, mais il n'a pas fait mention de ceux qui sont étrangers à la Taille.

Ayant reconnu l'imperfection de l'opération de la cataracte par abaissement, il imagina qu'on pouvoit extraire de l'œil le cristallin cataracté, & il inventa des instrumens propres à cette nouvelle opération. Il en fit usage pour la première fois, le 1.^{er} Juillet 1750, sur la belle-mère du sieur Fessard Graveur en taille-douce. Il fut aidé dans cette opération par MM. Merlin Maître en Chirurgie à Lyon, & Baseilhac son neveu.

Le 8 du même mois, il réitéra cette opération sur le nommé Ebrad Vigneron, domicilié aux Carrieres, Paroisse de Triel, âgé d'environ cinquante ans. Frere Côme après avoir abattu la cataracte, qui avoit muri la première, fit l'opération par extraction sur l'autre œil, & le malade recouvra si bien la vue, qu'il retourna chez lui sans guide, le dix-neuvième jour après l'opération. Il voyoit même mieux de l'œil dont on avoit extrait le cristallin, & jamais il n'a eu

besoin de lunettes pour continuer les travaux de sa profession (*).

Je dois observer qu'à cette époque, le sieur Daviel Chirurgien Oculiste, n'avoit pas encore publié sa nouvelle méthode de guérir de la cataracte par extraction : il n'en fit part au public que quelques mois après dans la Gazette de Cologne. Ces deux Inventeurs sans s'être rien communiqués, ne s'étant même depuis jamais connus que de nom, se sont rencontrés, pour le fonds, dans cette nouvelle méthode; mais leurs procédés & les instrumens dont ils se sont servis, sont très-différens.

F. Côme a inventé un trois-quart courbe, pour faire la ponction de la vessie par l'hypogastre dans les rétentions d'urine. Tous ses trois-quarts ont une cannelure

(*) Il est prouvé par les cristallins conservés de ceux qui ont été opérés, qu'il a fait plus de 500 opérations de la cataracte.

qui règne depuis la base de leur poinçon jusqu'au manche. Leur canule est percée d'un petit trou qui répond au commencement de cette canelure. L'instrument parvenu jusqu'au fluide, son issue contre son manche avertit l'Opérateur qu'il est dans son foyer.

Il a aussi perfectionné l'instrument de M. Garangeot, pour arracher les dents, ainsi que les tenettes, pour l'extraction des pierres dans la vessie : il a su approprier pour le même objet le mécanisme du forceps de M. Levret, & inventé une tenette pour casser les pierres dans la vessie lorsqu'elles se trouvent d'un volume trop considérable.

Les liens en étrier qu'il a imaginés, en supprimant ceux dont on se servoit avant lui pour assujettir les malades dans l'opération de la pierre, sont d'une utilité reconnue.

Il a démontré que la situation horizontale des Pierreux, pendant l'opéra-

tion, étoit préférable à l'ancienne, & il leur a épargné de très-grandes souffrances par la suppression des pansemens dont il a reconnu l'inutilité & les dangers. Il les a bannis pour toujours de la Taille au bas appareil, ne s'en servant même dans le haut appareil, que dans le cas où la suppuration avoit peine à s'établir.

On lui doit encore une méthode nouvelle pour guérir les fistules lacrimales, & pour traiter les ulcères des paupières, en les cautérifant avec des instrumens de son invention.

Son porte-agaric donne une grande facilité pour arrêter l'hémorragie de l'incision dans l'opération de la Taille, & on se sert avantageusement de sa colle de gomme ammoniacque dissoute dans le vinaigre, dont l'application méthodique suffit pour réunir les plaies, sans être obligé d'avoir recours aux aiguilles & aux sutures.

Enfin , il a perfectionné l'opération au haut appareil dans les deux sexes , au moyen des instrumens qu'il a inventés pour cet objet. On en trouve la description dans sa nouvelle méthode d'extraire la pierre par-dessus le pubis (*).

L'ardeur d'acquérir de nouvelles connoissances dans l'art de guérir, le dominoit tellement qu'elle lui faisoit faire de grands sacrifices.

Persuadé que le sieur Chonet Chirurgien, possédoit un spécifique pour cette espèce d'ulcère , qui ronge les chairs du visage ; il en auroit fait l'acquisition, si un particulier zélé pour le bien public, auquel il en parla , ne l'avoit pas prévenu, en le payant 3000 livres. Deux ans après, celui-ci parut regretter son argent ; Frere Côme n'hésita pas de le lui rendre, il venoit de recevoir la même somme

(*) Elle a été publiée en 1779 avec fig. & se vend chez d'Houry, Imprimeur , rue Hautefeuille , ainsi que la collection de tous les ouvrages du Frere Côme.

d'une personne riche dont il avoit achevé la cure.

Frere Côme possédoit éminemment l'Anatomie, la Chimie chirurgicale, la Matière médicale, la Pharmacie & la Botanique usuelle, & avec le secours de certaines plantes dont il connoissoit les vertus spécifiques, il a souvent opéré des cures qui lui attiroient les plus grands éloges, dans des circonstances où les malades avoient été inutilement assujettis à des traitemens très-longs.

On pourroit dire qu'aucune espèce de maladie ne lui étoit inconnue. Son aptitude à saisir leur genre & leur caractère, lui faisoit entreprendre les cures les plus difficiles. Sa pénétration, & les ressources de son génie lui ont fait souvent obtenir des succès sans exemple dans l'histoire de la Médecine. Tout ce qui présentait une face curable, sembloit être de son domaine, excepté les maladies vénériennes, à moins qu'elles ne tinssent

à quelque opération chirurgicale. Il pensoit qu'en général les gens de l'Art ne tentent pas assez.

Jamais on ne le vit esclave des préjugés : on étoit généralement persuadé que les emplastiques ne devoient jamais être employés dans le traitement des ulcères inflammatoires à la cornée transparente. Il brava cette opinion, & par le moyen de quelques suppuratifs détersifs, il a conservé la vue à quantité de personnes qui l'auroient infailliblement perdue sans ce secours.

Après avoir appliqué un vésicatoire, il se servoit pour le traitement de ces ulcères, de l'onguent de la mere, de celui de l'Abbé Papon, ou de la pommade de M. Gaulard. Après les avoir étendus légèrement sur un morceau de linge figuré en ovale de la longueur & largeur de l'orbite, cousu sur une compresse languette fixée au bonnet du malade, il arrêtoit l'emplâtre sur l'œil, à

la faveur d'un bandeau simple peu ferré. Il renouvelloit le pansement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, pendant douze ou quatorze jours sans jamais ouvrir l'œil, se bornant à en essuyer les environs, avant d'y appliquer un nouvel emplâtre. Le traitement fini, il ôtoit l'appareil le soir en couchant le malade après avoir éteint sa lumière. Le lendemain, lorsqu'il étoit jour, il faisoit placer sur les yeux une feuille de papier bleu ou noir, fort basse, en forme de garde vue, & laissoit ainsi l'œil s'ouvrir de lui-même, sans faire aucune épreuve, ni déplacer le papier, jusqu'à ce que la lumière n'occasionnât plus d'impression douloureuse. Pour ne pas renouveler l'inflammation de l'œil, il s'abstenoit des purgatifs, & tenoit même le malade long-tems après le traitement, à l'usage des gruaux, de la soupe au lait, du ris, & des œufs au lait, ou à la coque. La quantité de pain se régloit sur l'appétit, & il permettoit l'usage des fruits bien murs.

Il a emputé une infinité d'hémoroïdes charnues, dont les pédicules tenoient fort avant dans le rectum. Une canule d'ivoire, de métal, ou de buis un peu longue, introduite dans l'anüs, arrêtoit l'hémorragie lorsqu'elle survenoit, & elle favorisoit en même-tems l'issue du sang & des vents, qui sans cette précaution dont on lui est redevable, occasionnent un grand surcroit de douleurs dans cette opération. Entre ses mains elle a toujours été suivie du succès le plus complet.

Sa dernière opération fut faite le 30 Juin 1781, huit jours avant sa mort. C'étoit l'extirpation d'un polype dans le nez; il s'étoit convaincu par une foule d'expériences, que la plupart des Auteurs avoient effrayé mal-à-propos les gens de l'Art, en leur faisant craindre des hémorragies difficiles à arrêter dans cette sorte d'opération : il a constamment observé pendant le cours de sa longue pratique, que les plus rebelles cèdent assez facilement en faisant gargariser & renifler

de l'eau froide aux malades d'abord après l'extraction du polype.

Quoi qu'il fut d'un abord facile, son activité étonnante, l'extrême précision de son esprit, la multiplicité de ses occupations lui donnoient des instans de vivacité & d'impatience, lorsqu'on vouloit l'entretenir de futilités, ou de choses peu importantes en comparaison de l'objet dont il étoit occupé. C'étoit aussi la crainte de perdre un tems précieux, qui l'empêchoit de rechercher la netteté & les graces du style, dans les ouvrages qu'il livroit à l'impression. Il se persuadoit avoir assez bien écrit, lorsqu'il croyoit pouvoir être entendu.

L'honnêteté de ses mœurs, sa simplicité, sa modestie, sa candeur, un caractère ouvert, une conversation enjouée, beaucoup d'esprit naturel, des faillies heureuses, & une curiosité sans bornes pour toutes les connoissances utiles, l'avoient lié avec des Savans distingués.

MM. Falconet, la Peyronnie, de Jussieu, de Parcieux, Winslow, Lorient, Morand, Duhamel, Réaumur, Perchet depuis Chirurgien du Roi d'Espagne, d'Oslembray, Petit, Garangeot, &c. étoient ses amis : ils avoient une haute estime pour sa personne & pour ses talens.

Jamais il n'abusa de son crédit chez les Grands & chez les personnes en place. Il ne s'en servoit que dans des occasions, où il s'agissoit d'obliger essentiellement ses amis, ou pour obtenir des actes de justice, ou quelques graces en faveur des malheureux dignes de leur compassion.

Ses liaisons avec les personnes riches & bienfaisantes, le mettoient en état de faire beaucoup de bien, & il le faisoit toujours avec discernement. Sa bienfaisance ne se bornoit pas à ses malades, ni à ses élèves en Chirurgie, elle s'étendoit aussi sur de jeunes gens destinés à différens Etats, Arts & Métiers, sans que jamais il ait fait acheter ses dons

par des humiliations qui dégoutent de les recevoir.

Au milieu des occupations dont il étoit furchargé, il trouvoit le tems de fatisfaire aux devoirs de fa règle : jamais il ne s'est repenti de s'y être affujetti. Lorsque fes adverfaires lui oppofoient que l'exercice de la Chirurgie ne s'accordoit pas avec l'Etat Religieux ; quelques perfonnes en crédit lui propoferent de quitter le Cloître, & lui en offrirent les moyens. Il leur répondit : *fi je n'y étois pas , j'y rentrerois encore.*

Sa vie étoit auftere : il ne fe nourriffoit ordinairement que de légumes , & fupportoit fans feu les rigueurs de l'Hyver. Ce ne fut que vers la fin de fa carrière , qu'il commença à faire quelque ufage du vin , à la follicitation de fes Supérieurs , dont il pofféda l'eftime & l'amitié jufqu'à fa mort. On peut dire qu'ils ont toujours vu avec plaifir le public profiter de fes talens. Loin d'en tirer

quelque intérêt pour eux, ou pour leur Maison, ils l'aideroient dans sa bienfaisance, en donnant gratuitement le logement & la nourriture à plusieurs de ses Elèves. Frere Côme les chériffoit comme ses enfans, veillant sur leurs mœurs & sur leur conduite. Il se faisoit rendre compte journallement des instructions qu'ils avoient reçues dans les Ecoles & dans les Hôpitaux.

Une maladie catharreufe, habituelle depuis long-tems, a terminé la vie de cet Homme précieux, le 8 Juillet 1781. Il n'a gardé la chambre que huit jours, pendant lesquels sa patience & sa résignation, ont édifié tous ceux qui avoient accès auprès de lui. Après avoir satisfait à tous ses devoirs de Chrétien & de Religieux, il ne s'est occupé dans les derniers momens, que de l'intérêt de ses pauvres. Il leur a donné avec la permission de son Supérieur, le peu qu'il avoit en réserve, & il les a recommandés vivement à la charité du sieur Baseil-

hac, son neveu, en lui remettant tout ce qu'il avoit d'instrumens d'un Art qui lui doit beaucoup, & qu'il n'a jamais exercé que pour leur soulagement.

F I N.

Lu & approuvé, à Paris ce 30 Octobre 1781.

Signé, DE GARDANNE.

Vu l'approbation, permis d'imprimer le 3 Novembre 1781.

Signé, LE NOIR.

Page 1

The first part of the paper is devoted to a discussion of the general principles of the theory of the structure of the atom. It is shown that the structure of the atom is determined by the laws of quantum mechanics, and that the laws of quantum mechanics are in agreement with the experimental facts.

The second part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of matter. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of matter, and that the properties of matter can be used to test the theory of the structure of the atom.

The third part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of light. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of light, and that the properties of light can be used to test the theory of the structure of the atom.

The fourth part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of heat. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of heat, and that the properties of heat can be used to test the theory of the structure of the atom.

The fifth part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of sound. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of sound, and that the properties of sound can be used to test the theory of the structure of the atom.

The sixth part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of electricity. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of electricity, and that the properties of electricity can be used to test the theory of the structure of the atom.

The seventh part of the paper is devoted to a discussion of the application of the theory of the structure of the atom to the study of the properties of magnetism. It is shown that the theory of the structure of the atom can be used to explain the properties of magnetism, and that the properties of magnetism can be used to test the theory of the structure of the atom.

